

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
31/05/2017

Dossier complet le :
21/06/2017

N° d'enregistrement :
F01117P0112

1. Intitulé du projet

**OPERATION D'AMENAGEMENT D'UNE PARTIE DE LA RESIDENCE
"LES ALOUETTES"**

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

FRANCE HABITATION

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

ROBERT PATRICK - Directeur de l'Aménagement

RCS / SIRET

582 142 816 00294

Forme juridique

SA D'ILM

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
33	Le Terrain d'amiette global du projet est d'une surface de 64 989 m² et la SDP construite sera de 22 620 m²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

**Il s'agit d'un projet d'aménagement partiel de cette résidence qui
vient d'être réhabilitée pour partie (380 logements) et qui
prevoit la démolition de 182 logements sociaux et quelques
commerces. 309 nouveaux logements sociaux et en
accession seront reconstruits ainsi que les commerces.
Le quartier sera desservi par une voie nouvelle.**

4.2 Objectifs du projet

ce projet modifie le projet initial en augmentant son emprise foncière de 2746 m^2 pour la porter à 64989 m^2 .

le nombre de logements reconstitués passe de 256 à 309 unités. l'objectif de ce projet est de densifier le quartier, lui apporter de nouveaux services et de créer une mixité sociale en introduisant une programmation accession

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

le projet comporte 4 phases principales qui sont enclenchées en fonction de l'avancement des logements correspondant aux conditions

- la phase 1 (2015/2018) est en cours avec la démolition du parking site et la construction du bâtiment D2 (39 logements)
- la phase 2 (2018/2020) prévoit la démolition du bâtiment H (le bâtiment L a déjà été démolie) permettant la construction des bâtiments A et E et l'aménagement de la place publique
- la phase 3 (2021-2023) verra la construction des bâtiments accession B1 et D1 ainsi que la création de la voie transversale A1
- la phase 4 (2022-2024) clôturera l'opération avec la construction des bâtiments accession B2, B3 etc et la création des voies C1, C2, A2 et B

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

A l'issue de ces travaux, la partie de la résidence réhabilitée sera résidentialisée afin de donner au quartier une unité - les nouveaux commerces et les services publics transférés sur la place, ainsi que les nouveaux logements en accession amèneront une diversité et une nouvelle animation d'un quartier ouvert et densifié

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a fait l'objet d'un permis d'aménager n° PA 78 124 15 6001 en date du 11/01/2016 ainsi que d'un permis d'aménagement modificatif en date du 12/06/2016. Il a été dispensé de la réalisation d'une étude d'impact par décision préfectorale du 12/09/2014.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet (Terrain d'assiette)	64989 m ²
Logements créés (hors entre-terrain et démolition)	127 logements
Surface de voirie créée	11.268 m ²
Surface des espaces verts créés.	7800 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 2° 40' 22" E Lat. 48° 54' 55" N

Rue des Alouettes
et route de St
Germain
78420 Carnières
un lieu

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sino/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	le projet est retenu dans le périmètre du plan de prévention du risque d'effondrement des carrières souterraines approuvé par arrêté préfectoral du 6/08/1986.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	les démolitions entraîneront des évacuations de matériaux qui seront déconstruits, triés et envoyés en décharge sous le contrôle d'une maîtrise d'œuvre spécialisée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Le projet est initié dans la perspective du Plan de prévention du risque d'effondrement des caniveaux souterrains approuvé par arrêté préfectoral du 6/8/1986.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	
Nuisances	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	Les nuisances sonores se produisent au cours de phases chantier - les constructions répondront au label "habitat et environnement" qui impose des chantiers propres et maîtrisés sur ce point.

Emissions	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	les diagnostics avant démolition révélant ou pas la présence d'amiante au de hors, qui seront évacués en filiales spécialisées comme ce fut le cas pour le bâtiment à démolir en 2016

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

[Handwritten text in French, mostly illegible due to blurriness. It appears to be a response to the question about cumulative impacts.]

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

[Empty space for handwritten response to question 6.3.]

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet, dans sa version initiale, a fait l'objet d'une dispense par décision en date du 12/09/2014 et nous pensons que cette dispense reste normale - la modification de notre projet et qui motive la présente demande porte sur l'augmentation du périmètre qui passe d'un terrain global de 62 243 m² à 64 989 m² et qui augmente d'une cinquantaine de logement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
1) Document CERFA n° 14734 2) un plan de situation à l'échelle 1/55 000 3) 2 photographies de l'environnement proche et 2 de l'environnement lointain 4) un plan du projet 5) une photo aérienne et une photo satellite Google de 2017 6) bien que le projet ne soit pas situé dans un site Natura 2000, plan localisant le site de notre projet par rapport aux sites Natura 2000

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Levallois Perret

le.

12/06/2017

Signature



France Habitation SA d'HLM
1, square Chaptal
92309 LEVALLOIS PERRET cedex

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

1) The first part of the document is a list of the names of the persons who have been named in the document. The names are listed in alphabetical order. The names are: [illegible]
2) The second part of the document is a list of the names of the persons who have been named in the document. The names are listed in alphabetical order. The names are: [illegible]
3) The third part of the document is a list of the names of the persons who have been named in the document. The names are listed in alphabetical order. The names are: [illegible]
4) The fourth part of the document is a list of the names of the persons who have been named in the document. The names are listed in alphabetical order. The names are: [illegible]
5) The fifth part of the document is a list of the names of the persons who have been named in the document. The names are listed in alphabetical order. The names are: [illegible]
6) The sixth part of the document is a list of the names of the persons who have been named in the document. The names are listed in alphabetical order. The names are: [illegible]
7) The seventh part of the document is a list of the names of the persons who have been named in the document. The names are listed in alphabetical order. The names are: [illegible]
8) The eighth part of the document is a list of the names of the persons who have been named in the document. The names are listed in alphabetical order. The names are: [illegible]
9) The ninth part of the document is a list of the names of the persons who have been named in the document. The names are listed in alphabetical order. The names are: [illegible]
10) The tenth part of the document is a list of the names of the persons who have been named in the document. The names are listed in alphabetical order. The names are: [illegible]

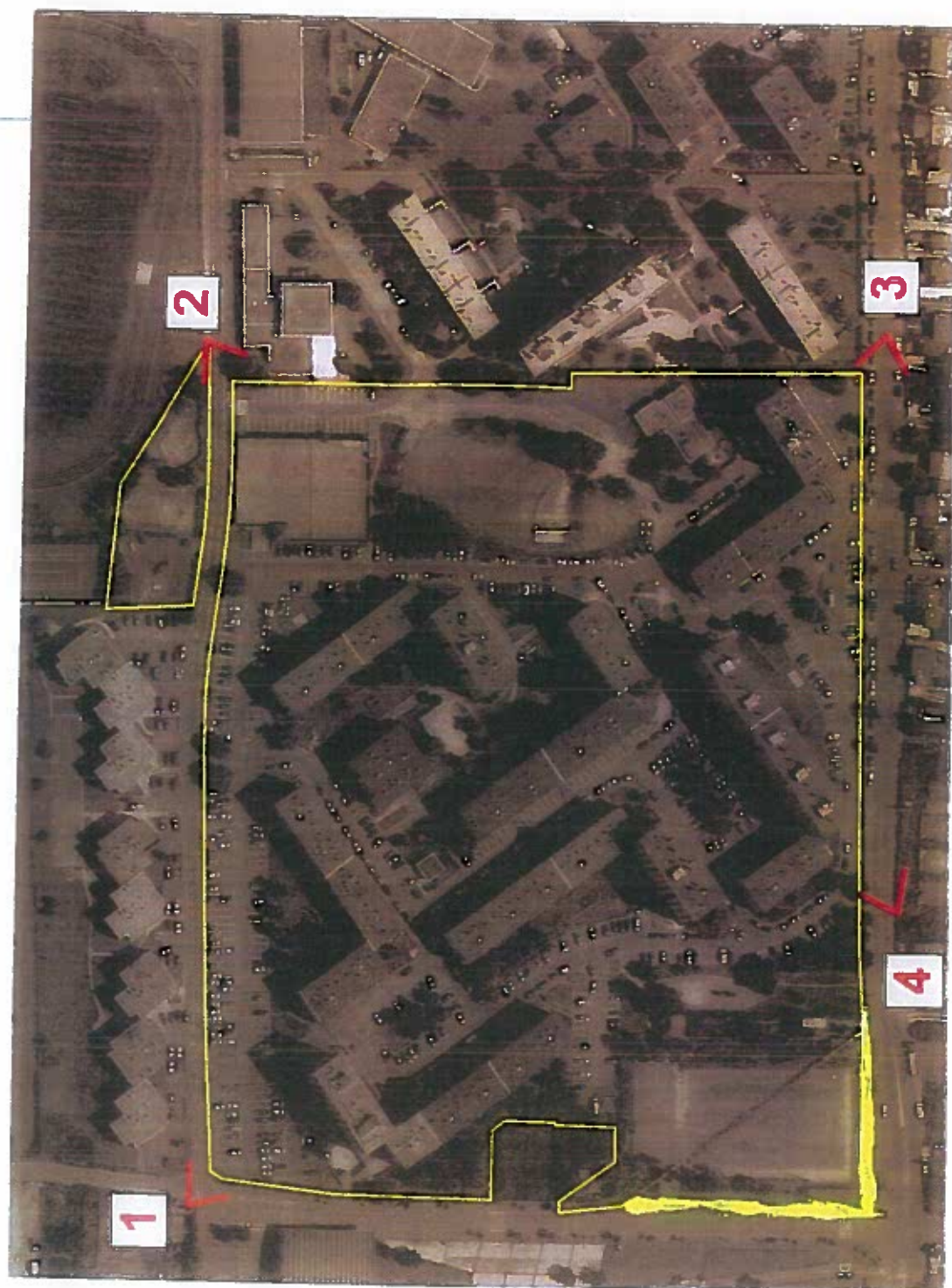
1/10/1911

Place Habitation 2A d'HLM
11, square (Cristal)
93300 LEVALLOIS PERRET cedex

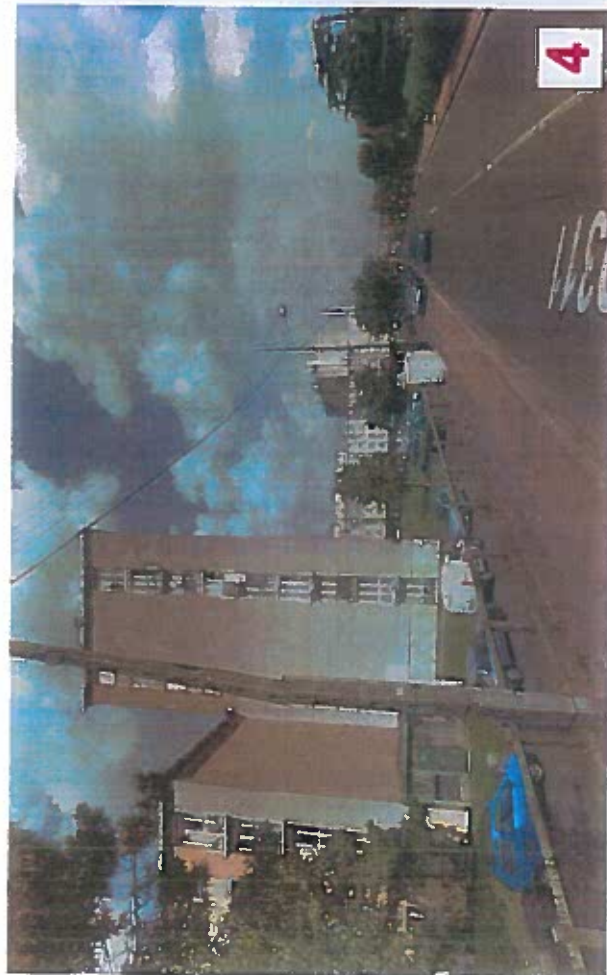
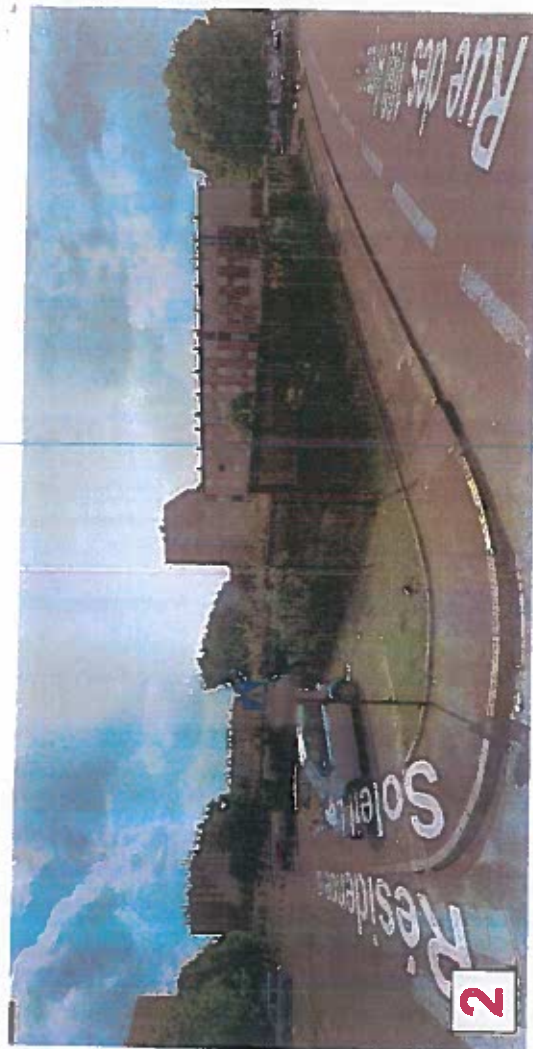
1/10/1911



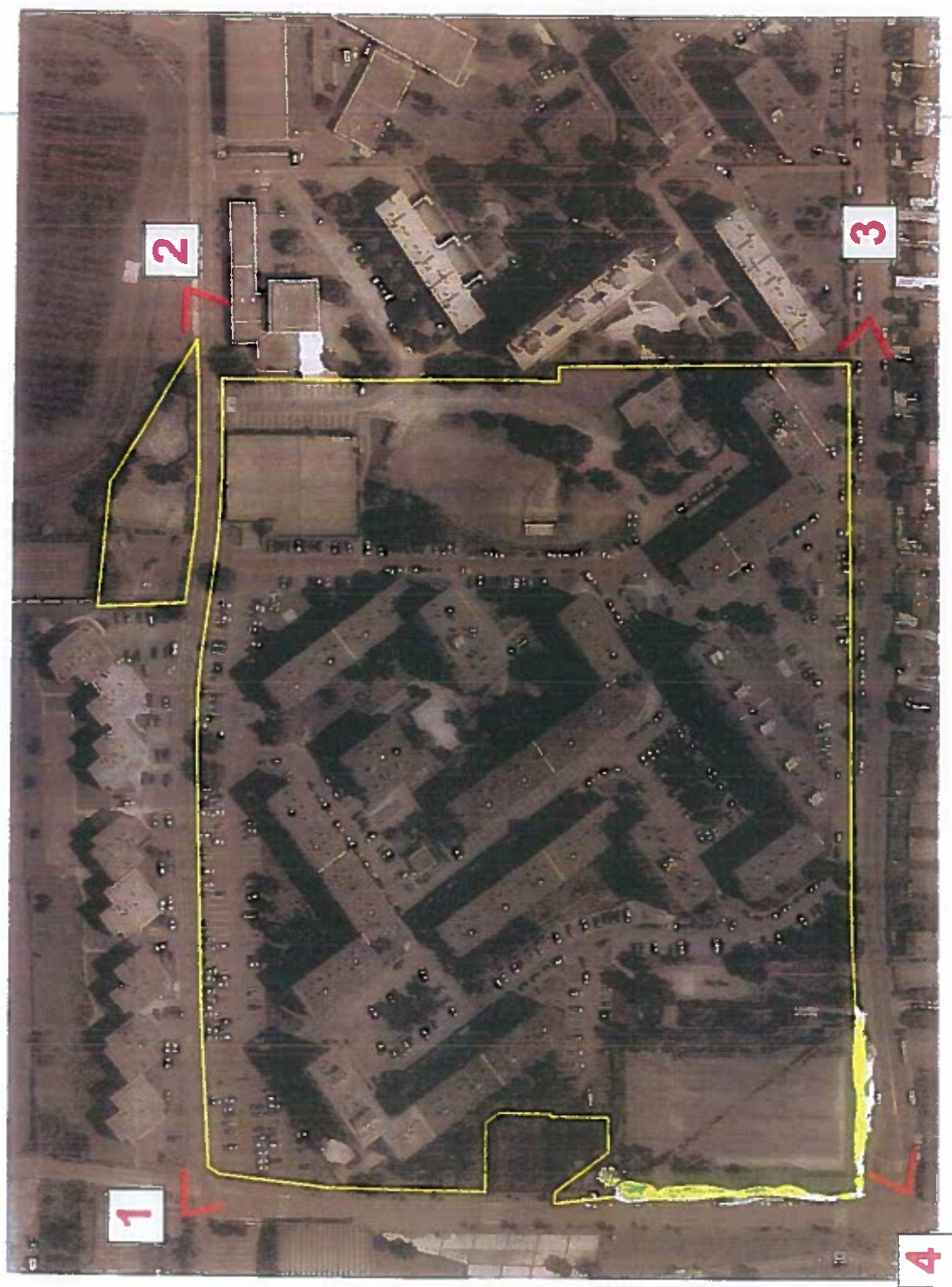
PLAN DE SITUATION Ech: 1/55000



PLAN DE REPERAGE DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE



PHOTOGRAPHIE DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE



PLAN DE REPERAGE DE L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN

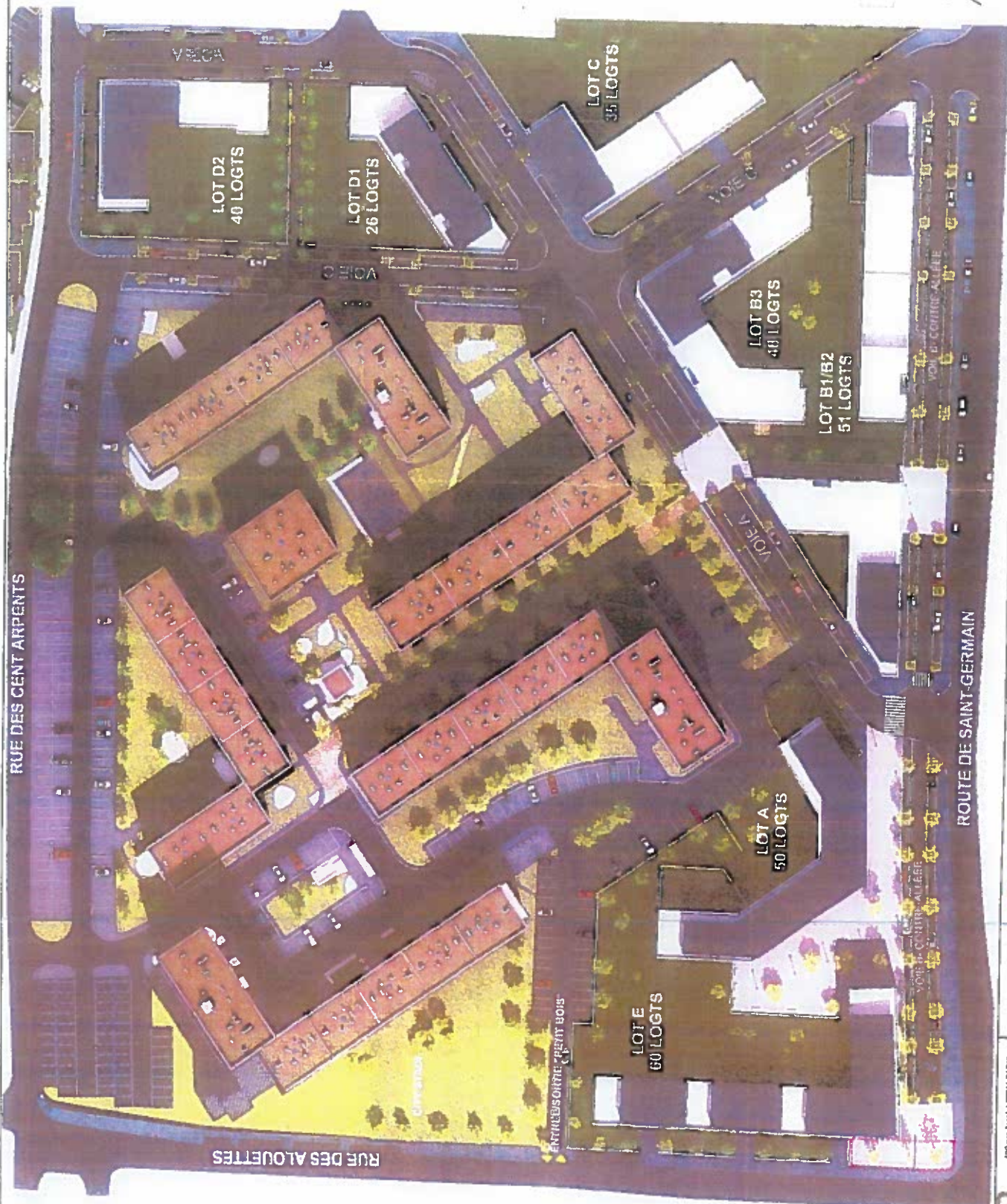


PHOTOGRAPHIE DE L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN

SCENARIO 2 - LOT UNIQUE PLAN DE MASSE

310 LOGEMENTS CRÉÉS

EMPRISE ACTUELLE
CAFÉ "LE PETIT CHAMPIGNON"



HB Architectes As SoS	102 rue Armand TROU PARIS - Tél: 01 45 00 24 00 - Fax: 01 45 00 24 10 e-mail: hb@so-s.com	AR.S2	France habitation Action Logement	1 square Chaptal 92308 Levallois perret cedex	PROJET D'AMÉNAGEMENT URBAIN DE LA CÔTE DU PETIT BOIS CARRIÈRES-SUR-SEINE ROUTE DE SAINT-GERMAIN 78420 CARRIÈRES-SUR-SEINE	SCENARIO 2 - LOT UNIQUE - PLAN DE MASSE
------------------------------------	--	--------------	---	--	---	---



ÉGLISE

ENSEMBLE
D'HABITATION
FRANCE HABITATION

ZONE
PAVILLONNAIRE

MARAICHERS

TERRAIN DE
SPORTS

GYMNASE

LYCEE DES
HERMES VIVES

HABITAT ISOLE

ENSEMBLE D'HABITATION
« LA CITE DE TRANSIT »
FRANCE HABITATION

ENSEMBLE D'HABITATION
« LA CHE DU PETIT BOIS »
FRANCE HABITATION

PARKING
« SILO »

ECOLE
MATERNELLE

GROUPE SCOLAIRE

DES ALOUETTES

TERRAIN MILITAIRE



(x) situation de
notre pop.

27

95

92

28

91

0 5 10
Kilomètres

NATURA 2000 - ZSC

Directive "Habitats"

- Carrière de Guerville
- Chiroptères du Vexin français
- Coteaux et Boucles de la Seine
- Forêt de Rambouillet
- Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline
- Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents

NATURA 2000 - ZPS

Directive "Oiseaux"

- Boucle de Moisson
- Etang de Saint-Quentin-en-Yvelines
- Massif de Rambouillet

■ Sites NATURA 2000 (ZPS et ZSC)
extérieurs aux Yvelines

— Cours d'eau

■ Plans d'eau, Bassins, Réservoirs

■ Limites des Services Territoriaux d'Aménagement

